

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14

Date de convocation : 19/11/2024  
Secrétaire de séance : Henri MOLLOT

**L'an deux mille vingt-quatre et le 26 Novembre**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie sous la présidence de Mme SCHNEIDER Sylvie, Maire.

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, DONZEL Jérôme, FEITH Jérôme, FIAMENGI Martine, JONGMANS Thérèse, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe.

**Absents** : COUX Emmanuel, LOVET Céline (procuration de vote).

**N° 47-2024 : Eclairage public du lotissement « les Coteaux du Pichat ».**

Mme Le Maire rappelle la délibération du 11/12/2009 concernant la prise en charge par la commune de la consommation de l'éclairage public du lotissement « Les Coteaux du Pichat ».

Elle propose de prendre en charge la modernisation des 4 lampadaires situés dans ce lotissement (passage en LED) pour un montant estimatif de 2 200 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré (Pour : 2 - Abstention : 4 - Contre : 8) :  
- décide de ne pas prendre en charge la modernisation des 4 lampadaires du lotissement « Les Coteaux du Pichat ».

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 26 Novembre 2024.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER



Secrétaire de séance,  
Henri MOLLOT

